

Direction

Technique et  
Commerciale Bois



**OFFICE NATIONAL DES FORETS**  
Direction Territoriale Sud-Ouest  
M. Jacques MIRAULT – Directeur Forêt  
S/C M. Yves DUCOS Directeur Territorial  
23, bis Boulevard Bonrepos  
31000 TOULOUSE

Département  
Forêts

Paris, le 28 JUIL. 2010

**DTCB/BG/RB/AF/N°10-116**  
Dossier suivi par Régis Bibiano

2, av de Saint-Mandé  
75570 Paris cedex 12  
Tél : 01 40 19 59 13  
Fax : 01 40 19 59 42  
Mél : dtcb-secretariat-  
forets@onf.fr

Objet : Révision d'aménagement de la Forêt domaniale de BASTARD (Pyrénées-Atlantiques)  
Expertise avant envoi au MAAP

J'ai procédé à la lecture et au contrôle de l'aménagement de la forêt domaniale de Bastard, avant son envoi au MAAP pour approbation.

Cet aménagement demande quelques corrections :

- retirer, à toutes les pages concernées, la proposition généralisée de débardage alternatif ;
- la réponse à la question posée (page 85) sur la régulation du chevreuil et du sanglier est fournie dans la fiche de contrôle ci-jointe, il faut donc corriger en conséquence la page concernée et le résumé ;
- faut-il vraiment empierrer les allées latérales sur 3,50 m ? (cf. page 82) ;
- doit-on faire apparaître dans un aménagement que 1 000 m<sup>3</sup> sont réservés au personnel ? (cf. pages 37, 45, 49, 59 et 90)

Il serait bon que votre réponse me parvienne au plus tard dans les deux mois.

Le Directeur Technique et Commercial Bois



**Bernard GAMBLIN**

Pièces jointes :

- fiche de contrôle